Union Régionale Lorraine

Entrée F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

site UNSA-Cheminots Lorraine : lorraine.unsa-cheminots.org

Metz, le 30 avril 2014

COMPTE-RENDU DP
Direction Régionale E-M
17 avril 2014

Réunion présidée par M. BERTHOUX, DET assisté par Christine TRUNFIO, RRH de la Direction Régionale Lorraine.
Une présentation du Bilan Formation 2013 nous est présentée par Olivier GRANDIDIER.

Commentaires UNSA: Le bilan est disponible au local UNSA.
Pour info, le DIF devrait être remplacé début 2015 par un compte personnel de formation. Les heures acquises ne seraient pas perdues.
Nous vous informerons davantage dés que les textes RH seront mis à jour.

* * * * *

QUESTIONS:

1. **La délégation demande un point d'étape sur la future réforme du ferroviaire et ses implications/conséquences sur l'actuel Etablissement Direction Régionale.**

La réforme suit son court. Le projet de loi est en discussion et devrait être voté en septembre. Il est donc prématuré d'avoir une vue quant aux implications éventuelles sur l'Etablissement Direction Régionale.

Commentaires UNSA: La question ne nous parait pas si prématurée que cela quand on sait que la réforme doit être achevée dans un peu plus de 6 mois (Janvier 2015...).

2. **La délégation souhaite connaître le Cadre d'Organisation de la Direction Régionale, par service et par qualification.**

Voir annexe 1.

Commentaires UNSA: Pas de changement au C.O depuis la dernière DP selon la Direction.
Avec les réformes à venir et les évolutions de structure, nous resterons vigilants sur ce point.

3. **La délégation souhaite connaître l'état d'avancement des travaux de la future DZ Est. Quand est prévue l'entrée des agents dans les locaux?**

Question relevant du CHSCT.
Les travaux ont débuté fin mars 2014, et la restitution devrait avoir lieu mi-juillet. L'objectif est que le siège de la DZS Est soit opérationnel sur place au 1er septembre 2014.

4. **La délégation souhaite connaître le nombre d'agents gérés par l'EME lorrain.**
   Quel est l'effectif moyen géré par les conseillers de l'EME?
   La direction peut-elle communiquer une tendance ou une projection pour les mois à venir?
   La délégation demande qui sont les agents à l'EME en mission à la D.R? (Types de mission, durée...)

L'effectif moyen géré se situe entre 55 et 60 agents.

Au 01/04/2014 : 271 agents dont

- 45 RH0910 avec convention/détachement
- 48 RH0910 sans convention
- 73 demandes de mobilité volontaire
- 105 RH0360

L'activité d'accompagnement reste globalement stable, avec cependant une légère baisse d'agents en convention.

Agents en mission à la DR au 01/04/2014 :

- 6 DDET Mz+Ny dont 1 Travaux divers archivage - 2 conduite navette - 1 gestion de site - 1 Accueil Courrier - 1 Reprographie
- 1 DSEM Nancy tâches diverses
- 1 DDTER mission Informatique TER
- 2 DRH Metz dont 1 aide archives/secrétariat + 1 aide pôle RS
- 1 Sûreté Metz mission transfert compétences GU

45 agents RH0910 sont détachés à l'EME avec conventionnement. Tous sont utilisés sur des missions, dont 19 avec perspective de poste pérenne.

48 agents RH0910 sont accompagnés mais non conventionnes - tous sont positionnés sur des missions dont 20 avec perspective de poste pérenne.

Commentaires UNSA : Pour info, l'EME devrait déménager le mois prochain pour s'installer rue Lafayette à Metz.

5. **La délégation demande si tous les agents ont reçu une réponse pour les congés protocolaires?**

Non, tous les agents n'ont pas reçu de réponse.

Commentaires UNSA: La réponse est un peu "courte".
Pour info le Statut précise:

'En vue de l'attribution du congé annuel continu, les agents sont invités, au début de chaque année, à faire connaître la date et la durée du congé qu'ils désirent prendre au cours de la période du 1er mai au 31 octobre. Les services établissent alors le programme d'attribution des congés, compte tenu des priorités fixées par le règlement du personnel. Les agents sont prévenus trois mois à l'avance de la période de congé qui a pu leur être réservée.' (RH0001 ;Chapt.10 ;art.2 ;2§ ;d).

6. **La délégation demande: Au bout de combien de temps un(e) agent contractuel(le) AGTANC (équivalent qualification E) est considéré(e) avoir le niveau 2 pour obtenir les FC de 1ère classe?**

La classe attribuée à l'agent contractuel correspond par analogie à celle de l'agent du CP (équivalences en rémunération et poste tenu).

Commentaires UNSA : Si des agents sont en difficulté sur ce sujet, merci de vous rapprocher de l'UR.

7. **La délégation souhaite connaître la part collective de "La Prime", allouée par chantier et quels sont les critères d'attribution?**

'La Prime' est calculée sur la base d'une part collective et d'une part individuelle qui tient compte de la qualité de service de l'agent (attitude générale de service de l'agent, éléments du RPA).

Le montant global alloué au sein d'une entité correspond à une moyenne de 200€ par agent (agents opérationnels et ADPX pour la SUGE).
La prime peut s'échelonner de 50 à 300 euros.

Commentaires UNSA : La délégation regrette les conditions dans lesquels les agents sont informés : courrier dans la boite aux lettres, remis par un collègue au lieu du DPx...
La remise de « La Prime » est un moment managérial fort où le Dpx doit pouvoir expliquer à ses agents l'atteinte ou non des objectifs (individuels et collectifs).
En ce qui nous concerne, nous regrettons un manque de transparence sur le sujet.

8. **La délégation demande un point sur les embauches à venir et les postes vacants par chantier.**

Il n'y a pas de poste vacant. Deux fins d'alternance sont prévues en embauche à PRI ES.

Commentaires UNSA : Pas de poste vacant, pas d'embauche. No comment!...

9. **La délégation souhaite connaître la date et les modalités de mise en oeuvre du guichet unique au CMGA.**
   Les agents du CMGA auront-ils une formation particulière de gestion du stress?
   Comment seront informés les agents SNCF de ce changement d'organisation?

Question relevant du CHSCT.
Le projet de rapprochement a été présenté au CHSCT DR1 du 18/02/2014.
Il n'y a pas d'impact sur le métier de gestionnaire, l'activité reste la même, seules les modalités de prise en charge des appels téléphoniques sont modifiées.
Des formations sont programmées semaine 17 pour accompagner les gestionnaires.

Un courrier informant des nouvelles modalités simplifiées d'accès au CMGA et à l'Agence Famille sera remis à chaque agent avec la fiche de paie du mois d'avril.
Ce courrier précisera l'ouverture du numéro unique dès le 5 mai pour les agents de la région Lorraine.
Des affiches sont également proposées aux établissements pour relayer l'information le plus largement possible.

Commentaires UNSA: Dommage! Les fiches de paye d'avril sont déjà arrivés sans la lettre d'explication, alors que la mise en place du guichet unique est prévue début mai...
Les agents devront se débrouiller tout seul, comme d'habitude!

10. **La délégation souhaite connaître la date et les modalités de mise en oeuvre du nouveau logiciel HRAccess.**
    Quelles seront les conséquences sur l'organisation du travail entre le CMGA et les établissements (Pôle RH, GU...)?
    QUID des formations pour les agents concernés?

Question relevant du CHSCT.
L'organisation et le périmètre global de responsabilité des CMGA demeurent inchangés de par le projet de déploiement du volet 3 GA et Paie d'HR Access au 1er janvier 2015.
L'arrivée d'HR Access ne change pas les rôles et responsabilités.
Il n'y a pas de transfert de charge vers les Pôles RH. Pas de changement dans les périmètres de responsabilité. Les référents RH des Branches & Domaines qui participent à la construction de la solution y veillent.
La saisie à la source consiste simplement à dématérialiser les fiches de liaison existantes. Les données sont actuellement fournies par les Pôles RH, c'est juste le support de saisie qui est modifié avec une mise en qualité.
Les formations sont planifiées pour l'ensemble des acteurs concernés en CMGA ainsi qu'en établissements d'avril à décembre 2014.

Commentaires UNSA : Là encore, nous sommes très méfiants sur le sujet. Avec l'arrivée du nouveau logiciel GA, les établissements pourront directement saisir dans l'application (Par exemple : les embauches, où les CMGA n'auront qu'un rôle de contrôle). Nous craignons qu'à terme, un certain nombre de tâches soient reversées aux établissements.
QUID des effectifs et du renouvellement des compétences RH en établissement ?

11. **La délégation demande s'il y a eu des améliorations concernant la numérisation des documents (problème de lisibilité, de classement, voir perte des documents envoyés à la numérisation...).**
    Un Rex sur ce sujet a t-il été établi? Si oui, quelles en sont les conclusions?

Question relevant du CHSCT.
Les difficultés liées à la numérisation des documents sont traitées directement avec le Centre de Numérisation pour être le plus réactif possible.
La qualité de la numérisation dépend essentiellement de la qualité des documents originaux, un rappel est fait régulièrement aux établissements pour avoir des documents avec des dates lisibles et le n° de CP de l'agent sur tous les documents, cet élément étant indispensable pour le traitement des courriers arrivant au Centre de Numérisation.

Commentaires UNSA: Ces problèmes devraient disparaitre puisque les agents pourront bientôt numériser leurs documents directement via intranet.
La question est: comment feront-ils pour numériser ? Ils s'adresseront à leur bureau administratif qui va se retrouver surchargé de travail ?

12. **La Délégation souhaite connaître l'avancée des travaux à la Direction Régionale et notamment la vitrophanie du Rdc (date de mise en place?).**
    Le budget a t-il été trouvé pour la commande de meubles au PRI (armoire haute et basse, vestiaire...).

Question relevant du CHSCT.
Pas de nouvelles concernant la vitrophanie.
La commande des meubles au PRI est en cours.

Commentaires UNSA: Enfin un satisfécit. Les meubles sont commandés.
Par contre, où en est la consultation des agents promise par l'ancien DET sur la vitrophanie?
Que fait la QVT? Les agents sont fatigués d'être dévisagés derrière les vitres de leur bureau.

Prochaine réunion des DP le :

MERCREDI 18 JUIN 2014

Merci d'adresser vos questions à : olivierdp.unsa@gmail.com pour le 9 juin.

Vos délégués UNSA :
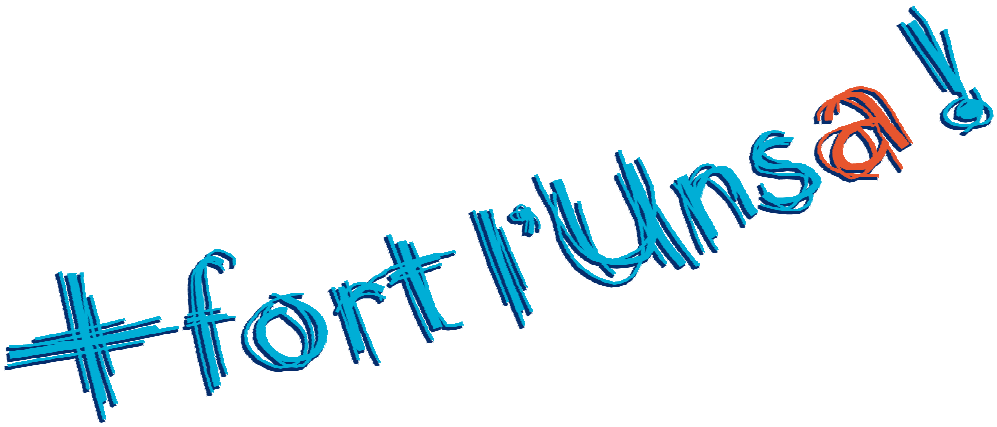
Olivier TAVERNIER (DDET)
Benjamin FLAMENT (PRI)
Christian MAZZINI (SUGE)
Emilia PERNA (CMGA)
Jean-Yves GARIGNON (PRI)
Philippe HUE (D.R)
Romuald BLAIN (SUGE)